



LA PIE QUI CHANTE

Année 8

Numéro 1

Janvier-Février 2007

Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l.
60 rue des Romains - LU 2444 Luxembourg

La voix des gays, des lesbiennes, des bis et des transgenres

Editorial

Prix de vente : € 1,20

Chers membres

Le nouveau EuroBaromètre de la Commission Européenne le confirme : une majorité de luxembourgeois est en faveur de l'ouverture du mariage pour les couples gays et lesbiens. 58% des personnes interrogées sont en faveur de cette ouverture. Par contre une majorité (61%) est toujours contre l'autorisation pour des couples homosexuels de pouvoir adopter un enfant, 39% étant favorable. Pour ces deux questions posées, le Luxembourg est au-dessus de la moyenne de l'Union européenne où une minorité de 44% est en faveur de l'ouverture du mariage et seulement 32% pour l'adoption d'enfants par des couples gays ou lesbiens.

J'ai trouvé les pourcentages à ces mêmes questions d'un EuroBaromètre de 1993 : pour le Luxembourg, les scores atteints à l'époque étaient de 41,2% pour l'ouverture du mariage et de 15,8% en faveur de l'adoption. Depuis 1993, les résultats du Luxembourg pour ces questions se sont donc nettement améliorés. Quand nos politiciens au gouvernement en tireront-ils les conséquences qui s'imposent ?

Au niveau européen toutefois, les résultats restent plus mitigés. Vous

peuvent consulter le document sous http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb66/eb66_highlights_en.pdf



Je souhaite à toutes les lectrices et tous les lecteurs de la Pie Qui Chante une bonne année, qu'elle soit pleine d'heureuses surprises et de joie ! N'oubliez pas de renouveler votre cotisation. Parlez à vos amies et amis, à des membres de votre famille, peut-être sont-ils intéressés également de rejoindre notre association, ne serait-ce qu'en tant que membre sympathisant. Merci à vous.

François Diderrich
Président de Rosa Lëtzebuerg

<http://www.gay.lu>

e-mail: info@gay.lu

CCPL : LU48 1111 1287 3213 0000

Les articles signés ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'association.

Michel Le Bourhis : Il y a des nuits entières



Des brouillards d'inquiétude, des drames dérisoires se nichent dès l'enfance entre chair et cerveau, sans que rien, ni personne puissent les déloger.

Luc, Kévin, Bertrand aident moralement

Sylvain à tenir le coup éveillé pendant sept heures de cours, dans une salle de classe surchauffée, propice à l'ennui, à l'indigestion.

Depuis le départ de Bertrand pour un autre établissement scolaire, Sylvain crève de solitude dans un corps et des désirs trop vieux pour lui. Il est incapable à assumer ses dix-sept ans, à accepter l'évidence d'un corps qui réclame sa dose de curiosité, de paroles, de questions, de tendresse, d'amour aussi.

Puis, Sylvain reçoit une lettre de Nathan : *J'ai envie de te revoir, de partager un bout de nuit près de toi. Réapprendre, comme à chaque fois, le calme de mes mains sur ton corps.*

Nathan a très vite compté dans la vie de Sylvain, comme personne n'avait jamais compté auparavant.

Le premier contact physique des deux adolescents est rempli d'une douce poésie : *Aussi quand j'ai vu que ses mains s'attardaient sur le flipper, alors que mon tableau venait de s'allumer en indiquant mon tour, je n'ai pas hésité. Je me suis approché derrière lui, j'ai*

plaqué mon corps contre le sien et j'ai glissé mes mains entre ses doigts. En silence, avec juste le souffle de nos respirations. J'ai posé ma tête contre sa nuque et j'ai goûté l'odeur du miel de ses cheveux, pressant et desserrant mes doigts autour des siens. Puis Nathan s'est redressé, s'est retourné, a collé ses mains sur mon visage et m'a embrassé, sa langue fouillant ma bouche.

Le roman de Michel Le Bourhis *Il y a des nuits entières*, publié aux **Editions du Seuil** devrait être lu par tous les adolescents qui se sentent différents, qui se rendent compte que leur amour se destine à des personnes du même sexe.

Lorsque le jeune frère de Sylvain lui demande « *Dis, Sylvain, ça fait quoi quand on embrasse un garçon sur la bouche ?* », Sylvain répond avec pudeur « *C'est comme quand on embrasse une fille* », puis après quelques secondes, il dit avec franchise et émotion « *Non, c'est mieux avec un garçon. Allez, file* ».

En lisant cette phrase, je n'ai pu empêcher mes larmes de couler, parce que pas plus tard que la veille, alors que je confiais à ma vieille mère, avoir embrassé un garçon sur la bouche, elle m'a dit : « *Je ne peux pas comprendre. Arrête !!* »

Ce sont ces phrases qui font mal, déchirent et détruisent.

Michel Le Bourhis chante la normalité de l'amour homosexuel dans son livre, à l'aide de beaucoup de sensibilité, mais aussi d'une pudeur formidable.

Alain Absire : Deux personnages sur un lit avec témoins

Le roman *Deux personnages sur un lit avec témoins* d'Alain Absire, publié aux **Editions Fayard**, est librement inspiré de la vie du peintre Francis Bacon. C'est le récit d'un amour voué à la tragédie. Dans ce dialogue imaginaire, le jeune amant disparu revient hanter son créateur. De la culpabilité à l'impossible oubli, naîtront alors de nouveaux chefs-d'œuvre.

Te voici, silhouette sur le palier du néant, déjà dans cette scène finale que je n'ai pas vécue à tes côtés. Je t'ai abandonné dans Paris, et tu te tiens en bas d'un escalier que tu ne redescendras jamais.

Bien que pâle comme un gars de l'East End, tu ressembles à un maçon italien. Tes mains sont larges et tes cheveux bruns sont peignés avec soin.

J'ignore si tu me guettais, si tu as idée de la faune qui m'entoure, si tu connais mes amants de bar et de lit. Réservé, tu as la douceur de l'agneau.

Je rumine cette chose terrible que l'on nomme amour, quand on devrait parler de destruction. L'acte physique et



l'obsession qu'il génère mènent la danse. Je ne prêtai aucune attention à ce que tu racontais, j'avais envie de baiser avec toi. C'était mon choix. Les jeunes dégourdis de l'East End flairaient bon la prison et inaptes à toute réflexion sur l'art. Ils me convenaient ainsi.

Le roman de Jean Absire est une véritable réussite. Il recrée avec passion, délicatesse, violence, grandeur et décadence, l'univers du peintre Bacon. Son texte, s'il est imaginaire, est inspiré, c'est-à-dire qu'il est parfumé aux essences artistiques et sexuelles de Francis Bacon.

Un livre exceptionnel.

Sylvie M. Jema : Brandoni's Blues



La Cerisaie

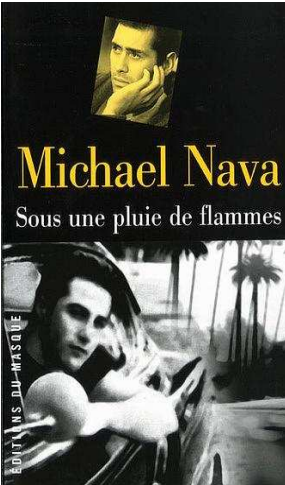
Trois femmes sont assassinées. L'inspectrice Stéphane Brandoni est chargée de découvrir qui fait passer ces femmes de vie à trépas. Seuls indices : toutes les trois étaient lesbiennes et une image

pieuse citant l'Ecclésiaste est retrouvée près de chaque cadavre. Aidée de son collègue le vicomte Amaury Pujol de Ronsac, l'inspectrice plonge dans un milieu dont elle ignore tout pour mener une enquête qui la mènera bien au-delà des apparences....

Sylvie M. Jema a obtenu le prix du quai des Orfèvres 2004 avec la suite des enquêtes de l'inspectrice Brandoni, aux **Editions Fayard**.

Brandoni's Blues de Sylvie M. Jema a été publié aux **Editions La Cerisaie**, 17, rue Beautreillis F- 75004 Paris www.la-cerisaie.com

Michael Nava :
Sous une pluie de flammes



Sous une pluie de flammes de Michael Nava, publié aux Editions du Masque est la sixième enquête de Henry Rios, l'avocat gay de Los Angeles. Dans le septième cercle de l'Enfer de Dante, les violents, en l'occurrence les sodomites, sont condamnés à errer indéfiniment

dans une plaine incandescente, dans une pluie de flammes. Michael Nava recourt à cette métaphore pour illustrer le destin qui menace les homosexuels victimes de certains représentants de la Loi.

Une fois de plus, Henry Rios accepte de défendre un jeune homme accusé de

meurtre et contre qui jouent toutes les apparences. Or ce client ressemble de manière troublante à Josh, l'amant de Rios récemment mort du sida. Un soir de désarroi, l'avocat le ramène chez lui. Le lendemain le garçon, prétendument acteur, mais en réalité prostitué, est assassiné. Et Rios, soupçonné.....Quelques cadavres plus tard, il n'en est plus à défendre sa réputation, mais sa propre vie. Pour se disculper, il va enquêter dans la jungle humaine particulièrement sordide de Hollywood.

Sous une pluie de flammes parle de trahison, de corruption et de chantage avec plus de violence, et de colère, que dans les romans précédents de Nava. L'injustice en général, et les préjugés racistes et homophobes en particulier, y sont dénoncés avec courage.

Comme son héros, Michael Nava est gay, et américain d'origine mexicaine. Longtemps avocat au barreau de San Francisco, il a cessé d'écrire des polars après cette série culte, et instruit désormais les dossiers des condamnés à mort pour la Cour suprême de Californie.

cigale centre d'information
gay et lesbien

60, rue des Romains
L-2444 Luxembourg (Bonnevoie)

horaires:

- les lundis et mardis de 13.00 à 17.00
- les mercredis de 16.00 à 20.00
- les jeudis de 13.00 à 19.00 (réservé aux jeunes de moins de 25 ans)

Ireland rejects lesbian marriage

In contrast to the recent decision in Israel, Ireland's High Court has rejected a lesbian couple's attempt to have their marriage legally recognised. Katharine Zappone and Ann Louise Gilligan said that failure to recognise their marriage breached their rights. The two were married in 2003 in British Columbia, Canada, after that province legalised same-sex marriage. They now live in Ireland and have been a couple for 25 years. They are the first homosexual couple to go to court over the issue after being married abroad. But the High Court in Dublin ruled that the court was being asked to redefine marriage to mean something which it had never done to date. The good news is that the rights of cohabitating couples, both same- and mixed-sex, were being reviewed in Ireland at the moment and a Civil Partnership law, similar to that in the UK, is likely to be introduced in the near future.

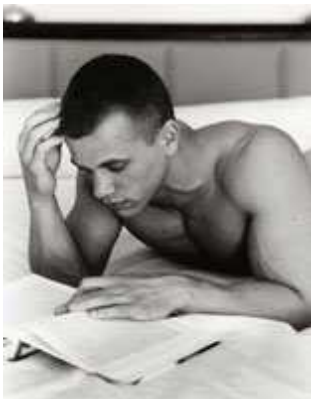


FN s'accommode du Pacs pour draguer les voix des pacsés

Le président du Front national semble poursuivre, à l'instar de sa fille Marine Le Pen, sa démarche de séduction tous azimuts. Il a ainsi déclaré qu'il ne voyait pas *«d'inconvénient»* au Pacs, après avoir pendant près de 9 ans vilipendé le Pacs et les couples homosexuels. *«Je ne vois pas beaucoup d'intérêt à cette formule, mais dans le fond, si elle permet à certaines personnes de se témoigner réciproquement de leurs intérêts matériels, je ne vois pas d'inconvénient.»* Et d'ajouter: *«Puisque cela porte ce nom-là, ça ne me gêne pas»*. Après avoir hurlé contre ce contrat lors des discussions parlementaires sur le Pacs, stigmatisé les couples homosexuels et demandé l'abrogation du Pacs, le leader du Front national change de position. On sait pourquoi: puisque près de 500.000 personnes sont pacsées, le FN doit se dire qu'il y a certainement des voix à aller pêcher chez elles. Le semblant d'ouverture de Jean-Marie Le Pen s'arrêtera néanmoins là: même si le ton s'est adouci, il est tout à fait opposé aux familles homoparentales. *«Je suis contre, pour des raisons de conception de la famille, de modélisation de la vie sociale, et d'équilibre entre les sexes. La famille, c'est d'abord un homme et une femme»*. Et il n'a pas non plus caché son opposition à la loi réprimant les propos homophobes lors de sa discussion puis de son adoption. Jean-Marie Le Pen a en outre soigneusement évité de parler distinctement des couples homosexuels.

...l'aliment de l'esprit est aussi nécessaire :

Venez tous lire!!!



La bibliothèque "**Marc Grond**" vous offre un large choix de romans, essais, documents, contes, poésie, etc. à thématique LGBT (Lesbien Gay Bi Trans). Le service est gratuit, il suffit d'être membre de Rosa Lëtzebuerg.

lieu : **CIGALE**

60, rue des Romains
L-2444 Luxembourg (Bonnevoie)

horaires:

- les lundis et mardis de 13.00 à 17.00
- les mercredis de 16.00 à 20.00
- les jeudis de 13.00 à 19.00

Pour rappel le questionnaire a été préparé avec le concours du comité de l'association Rosa Lëtzebuerg, et diffusé par voie postale en annexe de la Pie Qui Chante de janvier 2006 avec un rappel en mars 2006. Une première partie de l'analyse statistique des réponses au questionnaire a été publiée dans la PQC d'octobre 2006. Voici la seconde partie qui présente le traitement des questions ouvertes.

Participation

Sur les 300 questionnaires envoyés dans la Pie Qui Chante de janvier 2006, 28 personnes, soit moins de 10%, ont renvoyé une réponse. En voici une analyse très sommaire, le faible nombre de réponses n'autorisant pas de faire une analyse statistique pointue.

Traitement des réponses aux questions ouvertes de l'évaluation de la PQC

Les réactions des répondants relatifs aux questions ouvertes (informations non incluses dans la PQC, points forts et faibles, sujets insuffisamment ou trop mis en avant) ne manquent pas d'intérêt même si elles sont parfois contradictoires. Il me semble cependant nécessaire d'en évoquer les éléments essentiels. Je rappelle cependant à ce sujet, comme l'ont commenté certains répondants que, depuis la diffusion de ce questionnaire d'évaluation, le contenu de la PQC a gagné en qualité. La qualité de l'éditorial a plusieurs fois été soulignée, il faut tirer notre chapeau à la fine plume de notre président.

Ainsi, les points forts de la PQC ne manquent pas. Pour commencer, étant la seule brochure écrite reprenant, autant que faire se peut, la très grande diversité des intérêts divergents de ses lecteurs et de la

vie LGBT au Luxembourg, elle a déjà en soi le mérite d'exister. Elle reprend sans ambiguïté l'opinion officielle de l'association au travers de son comité ; et cela sans souffrir aucune classe de censure. Certains répondants se plaignent cependant encore du manque d'actualité de la brochure (certaines activités de l'association ne soient pas publiés), d'un certain manque de militantisme et d'un manque de sujets avec lesquels l'ensemble de la communauté LGBT peut s'identifier.



La PQC situe avec tolérance, ouverture d'esprit et objectivité l'homosexualité dans le cadre social, politique et culturel actuel. Elle aborde des actualités légales en vigueur au Luxembourg et n'hésite pas à dénoncer ouvertement les actes d'homophobie encore en cours de nos jours. Tout évènement publié dans les journaux nationaux est systématiquement mentionné dans la PQC.

Bien sur, quant aux thèmes spécifiques, les uns apprécient plus la revue cinéma ou littérature et les autres, tout activité mentionnée relative aux randonnées, ces dernières souffrant d'une mise en évidence insuffisante.

En règle générale, la PQC semble souffrir d'un manque d'information relative aux aspects de la vie lesbienne. De même, elle n'est pas représentative des membres de Rosa Lëtzebuerg étant donné qu'ils ne s'expriment que peu ou pas dans cet outil de communication.

Le lecteur pourrait également bénéficier d'un calendrier plus fourni reprenant les dates et lieux de soirées de week-end, les manifestations, les expositions, les sorties de livres et films thématiques, tant au

Luxembourg que dans la grande région. Un agenda détaillé pourrait faire l'objet d'un numéro spécial de la PQC dans lequel seraient reprises les coordonnées et une brève présentation des principales associations LGBT de la grande région ainsi que des promoteurs du tourisme LGBT. Il faut rappeler que tous les membres de Rosa Lëtzebuerg n'ont pas accès au www.gay.lu, source importante d'informations telles que ces dernières. Un répondant suggère de dissocier les informations présentées dans la PQC et celles reprises dans www.gay.lu. Il est également souligné que pour celui/elle qui souhaite consulter et/ou diffuser la version électronique de la brochure, cette dernière n'est pas toujours accessible sur le website de l'association. La PQC arrive parfois en dernière minute ou trop tard pour informer de certains événements planifiés. Le www.gay.lu peut bien sûr y remédier à condition d'être tenu à jour et que l'associé y ait accès, ce qui n'est pas toujours le cas.

Bien que cela représente un travail très spécifique, certains répondants soulignent le manque d'information sur les cadres législatifs nationaux et étrangers relatifs à des sujets aussi divers que le PACS ou partenariat, le mariage gay, l'homoparentalité ou encore le droit à l'adoption. A ce sujet, une suggestion semble intéressante qui inviterait Rosa Lëtzebuerg à publier des témoignages relatifs à des sujets sociaux d'actualité tournant autour de l'homosexualité.

Sur un plan plus politique, la position du gouvernement luxembourgeois à propos du mariage gay et l'homoparentalité sont des sujets qui pourraient intéresser certains de nos lecteurs.

Sur un plan plus social et philosophique, des sujets tels que l'infidélité au sein du couple ou l'homophobie de l'église catholique

Sur un terrain plus léger, certains répondants seraient friands de recettes de cuisines, conseils de beauté ou de mode, idées de décoration ou petites annonces. A l'inverse, il est difficile de plaire à tout le monde et certains répondants trouvent

certain contenus de la PQC trop légers, trop superficiels ou trop mis en avant : la Pie Royale ou les randonnées, la culture, les annonces personnelles, le mariage et l'homoparentalité notamment.

Certains thèmes sont, aux yeux de nos répondants, insuffisamment mis en avant. L'idéal serait un compromis entre un discours tolérant et ferme à la fois soucieux de souligner la normalité de la condition d'homosexuelle au Luxembourg tout en poursuivant encore plus ardemment toute forme de persécution, ségrégation, censure ou homophobie et en propageant une image positive de notre groupe social : voici un vrai défi qui ne manquera pas de rédacteurs pour être relevé dans les prochains numéros de la PQC.

Et enfin, il y a toujours les inconditionnels de la correction de dernière heure qui abhorrent et poursuivent les fautes de syntaxe, style, grammaire ou conjugaison.

Son petit format ne plaisant pas à tout le monde semble cependant présenter certains avantages : les sujets sont traités de manière courte (mais trop dense et trop résumée selon certains) et claire. L'usage trop systématiquement du français a été souligné à plusieurs reprises. Bien sûr, une PQC dans un format avec plus d'articles (avis aux rédacteurs amateurs ou professionnels : 60% des répondants écrivent ou sont prêts à écrire un article), une police plus grande, plus de couleurs, plus photos serait souhaitable mais plus coûteux aussi. Il est suggéré de contacter les homosexuel-les qui seraient « légions » dans les médias, les agences de communications et de publicité pour alimenter un contenu de qualité dans la PQC:

Guy Weber
49, rue Principale
F-57330 Zoufftgen
Email : guyweb@wanadoo.fr

Référence

Extraits d'un article publié dans le Bulletin 44/06 de l'Office fédéral de la santé publique, 2006, « Nouvelle flambée épidémique de VIH dans la population gay et autres hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes en Suisse », de pages 873 à 878.

Résumé

La situation épidémiologique des infections VIH, au 30 septembre 2006 en Suisse, confirme une évolution inquiétante dans la population HSH, et notamment chez les gays. Force est de constater que le nombre d'infections par le VIH est en augmentation continue depuis 2004 au sein de ce groupe. Cette tendance est également décrite dans la plupart des pays occidentaux.

Situation épidémiologique internationale chez les HSH

La Suisse n'est pas le seul pays où l'on observe une augmentation constante des infections VIH chez les gays et autres HSH. La plupart des pays occidentaux connaissent la même tendance.

Le département des maladies infectieuses de l'Institut de Veille Sanitaire en France a également décrit dans son rapport annuel 2005, une augmentation des infections VIH chez les HSH. La proportion des infections récentes se monte à 43 %, ce qui tend à confirmer une tendance au relâchement des comportements préventifs dans ce groupe cible.

La Grande-Bretagne connaît aussi une forte augmentation des infections VIH au sein de la population HSH depuis l'année 2000. En 2004, la Grande-Bretagne a enregistré 2185 diagnostics positifs pour le VIH, ce qui représente une augmentation de 45% depuis le début du nouveau millénaire.

Finalement, l'Institut Robert-Koch, en Allemagne, a annoncé dans son rapport 2005 une hausse accrue des infections VIH dans la population HSH. En 2005, environ 70% des infections de l'ensemble de la population allemande concernaient des infections entre HSH. En comparaison avec l'année 2004, la proportion des infections chez les HSH sur l'ensemble de la population s'élevait à 47,7%.

Sans que l'on dispose de statistique nationale, des pays européens comme l'Italie et l'Espagne témoignent de la même tendance.

Interprétation

Les raisons expliquant cette augmentation sont multiples mais ne semblent pas exhaustives en

La Pie qui chante

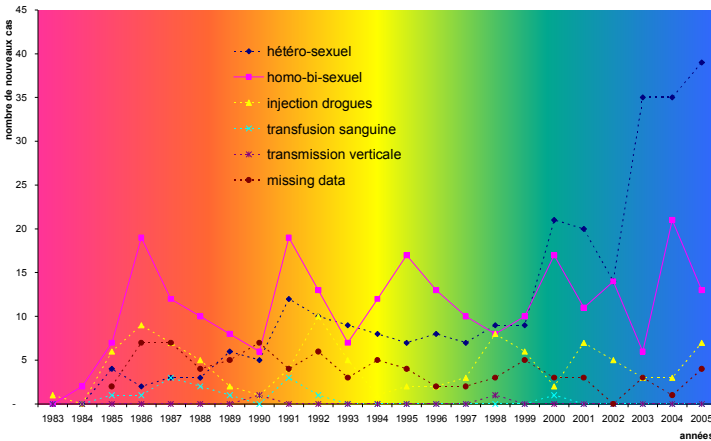
regard de la littérature disponible.

L'analyse des données du Gay-Survey 04 confirme les tendances sur les **comportements à risque** qui se dessinaient dès la seconde moitié des années '90, tant en Suisse que dans les pays voisins. On observe au sein de la population répondante, un relâchement progressif des comportements sexuels plus à risque de transmission du VIH :

- augmentation du nombre de partenaires
 - augmentation de la pratique de la pénétration anale avec des partenaires stables et occasionnels
 - diminution sensible de l'utilisation systématique de préservatifs lors de relations occasionnelles
- Après 20 années de lutte contre le sida, il semble donc qu'une large proportion de gays et autres HSH en Suisse relâche sa garde face aux dangers de l'infection par le VIH. Les HSH, et particulièrement les gays, auraient intégré la menace liée au VIH et auraient, aujourd'hui, plus de rapports sexuels où le risque d'infection est consenti. Une fraction des gays en Suisse témoignerait, par exemple, d'une certaine **lassitude face aux messages de prévention** qui viennent, à leurs yeux, ternir le caractère festif des événements et soirées gays organisés régulièrement en Suisse.

La littérature met en cause l'**amélioration des thérapies antirétrovirales** permettant aux personnes séropositives de vivre longtemps. Le développement de l'internet, offrant des facilités de contact, permet aux gays et autres HSH de se retrouver en dehors des scènes habituelles (sauna, sex club) où la prévention est présente. Il semble aussi que la **diminution des connaissances et l'augmentation des fausses croyances** vis-à-vis du VIH-sida contribuent à cette augmentation. Ces raisons peuvent expliquer, en partie, la hausse des comportements à risque de la population HSH et, consécutivement, l'augmentation des infections.

Le modèle de la conjugalité comme l'une des réponses au VIH présente aussi ses limites : beaucoup d'hommes vivent en couple sans connaître le statut sérologique de leur partenaire, et beaucoup ne parlent pas de leurs aventures. Au-delà des nouveaux traitements, de l'internet ou de la méconnaissance du problème, il semble que des **facteurs psychosociaux** puissent également expliquer une telle augmentation. L'étude « Santé Gaie » de Dialogai et le corpus



organisations engagées dans la lutte contre le sida au sein de la population HSH.

Situation au Grand Duché de Luxembourg

Le graphique ci-dessous, issu du Rapport 2005 du Comité national de surveillance du SIDA, montre l'évolution depuis 1983 du nombre de nouveaux cas de HIV au Luxembourg selon le mode de contamination.

Considérant les petits chiffres en cause à traiter avec beaucoup de

de réflexions tiré de l'Open Space « santé gaie » d'avril 2006 mettent en évidence des problèmes spécifiques de la santé psychosociale des homosexuels en Suisse. Selon l'étude de Dialogai, les homosexuels tendent, en effet, à présenter un nombre plus élevé de problèmes d'angoisse, de toxicomanie, d'alcoolisme, de tabagisme et de dépression que la population générale. Dans ce contexte préoccupant, un état dépressif, même passager, peut par exemple, conduire une personne à prendre, le temps d'une rencontre, un risque accru malgré ses connaissances sur le VIH et sa volonté initiale de se protéger. Ce groupe d'individus nouvellement infectés représente une réelle menace. Leur charge virale très élevée favorise la transmission du VIH si ces personnes ne pratiquent pas le « safer sex », et n'ont pas connaissance de leur infection. La généralisation d'un tel scénario amène incontestablement les gays et, potentiellement les autres HSH, à une situation épidémique grave.

En effet, 3,2 millions d'hommes entre 16 et 74 ans vivent en Suisse. En considérant qu'au moins deux pour cent de ces hommes entretiennent plus ou moins régulièrement des rapports homosexuels, plus de 64.000 hommes sont sexuellement actifs en tant qu'HSH. En conséquence, une incidence d'environ 200 diagnostics VIH positifs par année au sein de cette population s'avère très élevée.

Cette situation correspond donc à une nouvelle flambée épidémique de VIH dans la population gay et des autres HSH et appelle à la nécessité d'établir des mesures en accord avec la loi sur les épidémies. Cette flambée doit être combattue par une action commune entre les différentes

prudence, la tendance de nouveaux cas chez les hommes homo- et bi-sexuels ne montre pas la flambée telle que soulignée dans les autres pays décrits dans l'étude suisse. Le nombre annuel moyen de nouveaux cas stagne à 12 cas entre 1986 et 1995 et 12 cas entre 1996 et 2005. De plus, la proportion de nouveaux cas homo- et bi-sexuels par rapport au nombre total de nouveaux cas montre une tendance à la diminution passant de 41% entre 1986 et 1995 à 31% entre 1996 et 2005.

Au printemps 2006, le Ministère de la Santé publie « Stratégie et plan d'action en matière de lutte contre le VIH/sida 2006-2010 ». En page 26-27 de ce plan d'action est présenté une réflexion relative aux HSH. Les résultats de plusieurs études françaises (Pressegay 2002 et 2004 et l'étude Vespa 2004) montrent une augmentation des rapports sexuels non protégés dans le milieu homosexuel. Ces études confirment les récits de clients gay de l'Aidsberodung, qui observent que le préservatif est de moins en moins proposé et utilisé lors de rencontres avec des partenaires occasionnels. Cette tendance serait particulièrement nette chez les jeunes de moins de 25 ans, chez qui les souvenirs des ravages du sida des années '80 et '90 existent peu et chez les hommes plus âgés chez qui la difficulté de la prévention à long terme s'exprime. Lassitude, traitements et succès des thérapies, diminution de l'attention de la part des médias : le relâchement de la prévention a des causes multiples qu'il faut répertorier et essayer de comprendre pour les combattre.

En attendant, la plus grande prudence reste de mise. Ainsi, ne sortez jamais découvert.



C'était la conférence anniversaire de ILGA-Europe (IE) : comme Rosa Lëtzebuerg, IE fête cette année-ci ses 10 ans. IE a été créé en 1996 en tant qu'association représentant la région Europe au sein de ILGA-Monde, qui elle existe déjà depuis 1978 !

Presque 200 participants, représentant à peu près 80 associations de toute l'Europe, ont échangé pendant quatre jours leurs expériences, leurs rêves, leurs buts et réussites et ont fait le constat de la situation.

L'impression majeure que j'ai retenu de cet événement était que nous sommes effectivement une grande famille et que nous venions du Luxembourg, de Serbie ou de Norvège, nous partageons les mêmes aspirations. Toutefois, les objectifs que le mouvement lgbt en Europe de l'ouest a déjà atteints, nous font souvent oublier que pas loin de chez nous, en Grèce, ou en Pologne, à Malte ou en Roumanie, les gays et lesbiennes doivent encore se débattre avec une homophobie rampante, répandue largement dans la société. Que les explications sont trouvées du côté d'une influence forte de la religion, d'une pauvreté et exclusion sociale importante de la population, accompagnée d'une montée d'un radicalisme de droite, il se trouve que les gays et lesbiennes doivent lutter plus que nous contre les préjugés et les hostilités.

Les discours, les ateliers de travail et les discussions personnelles avec les participants l'ont clairement montré : les gays et les lesbiennes des pays d'Europe de l'est, des Balkans, du Caucase et des Etats baltiques, profitent du degré d'avancement sociétal et de l'acquis communautaire dans l'UE et étant tous membres du Conseil de l'Europe, de la jurisprudence de la cour des droits de l'homme de Strasbourg.

La solidarité montrée au niveau associatif, exprimée par les lettres de protestation envoyées aux administrations et mairies essayant d'empêcher des marches de la gay pride ou par la participation à des événements internationaux tels que cette conférence à Sofia, sont des signes claires et importants de soutien à la vie associative locale qui doit agir dans un environnement plus hostile et avec des moyens plus modestes que nous.

Le contact avec ces bénévoles est tout simplement motivant : on dirait qu'ils savent encore pourquoi ils se battent tandis que nous, en Europe de l'ouest, nous sommes arrivés à un stade où nos revendications politiques ne savent plus mobiliser une grande partie des personnes concernées. Le militantisme n'a jamais mobilisé les masses et le fait encore moins aujourd'hui. Nos gays pride ont acquis un caractère plus festif que militant. Il reste toutefois vrai, que même si les textes législatifs protègent tout un chacun contre les discriminations et que la reconnaissance des couples lgbt fait son chemin au niveau légal, il reste toutefois que nous devons rester sur nos gardes afin de nous défendre contre toutes traces d'homophobie qui subsistent.

Yes, here it is again, the now bi-monthly update on everything that's hot and that's not from your Tilly Bucket (pronounced Bouquet). I hope you had a good time spending the Christmas period with your family or friends (they are rarely both, friend and family). My husband and I were in Aspen this year. Actually, not really Aspen, but more the other side of Aspen, however, we still took great pleasure in being there with our American friends. Even more so as they now seem to grasp that staying home in Aspen and distributing presents to European friends is better than going out to Baghdad.

However, this year our Christmas trip (oh dear, should I try to avoid the expression "Christmas" in order to be more welcoming to our non-Christian friends? - o.k. I will use the term: Festive Season), so our Festive Season's trip this year was shorter than the years before. Because obviously I would not like to fail to benefit from the exceptional cultural landscape we have this year and the whole next year in Lovely Luxembourg. Yes, we are cultural Capital of Europe – o.k. together with some other Romanian (was it Romanian?) village, but I do not think that this is competition for Lovely Luxembourg...

I am sure you all seized the occasion to enjoy the fireworks at the opening of this year as double capital for Luxembourg City on 9th of December. It was **THE** occasion for Lovely Luxembourg to demonstrate to the whole participating Grande Region who is still a big spender around here. Nonetheless, the money was well spent. And Groupe F, the organisers of the fireworks, did a great job.

And the best of all: for me it was most pleasant observing that the year as Cultural Capital of Europe adds also something to our Fashion Repertoire. Yes: blue gloves with



deer on it. A very good friend of mine threatened me, that I should in this very article give them a push into Luxembourg's fashion summit by mentioning them approvingly. Now, dear reader and friend and dear readerette and friendette would I do this? Of course I would! They are trendy (now). Blue is a lovely colour and I was lacking the very colour in my glove selection. But dear reader/readerette do you know what the deer/stag symbolizes in the blueprint (in the truest of meanings) design of the Cultural Year? Is it a representation of wilderness and provincial attitude or is there an erotic connotation – if you know please share it with me.

To come to an end: the In's and Out's of this edition of La Pie Qui Chante.

IN:

Blue Gloves from Lovely Luxembourg
Taking responsibility for your fellow citizens instead of only complaining about today's cold world. Get ready to do something useful besides earning loads of money – Join e.g. Amnesty International or a local Aids organisation or even better: Rosa Letzebuerg. Stand up and be counted.

OUT:

Christmas (a.k.a. Festive Season) decoration – very last season, darling.

Thinking that nobody knows that one is gay – there are some of my colleagues who truly believe nobody would see that they are gay. Darling, your wardrobe tells the difference. So no reason to not be out and proud...

La Pie qui chante

Loi relative aux effets légaux de certains partenariats

Nous avons déjà maintes fois indiqué dans ces lignes que le problème majeur pour les couples binationaux, dont un des partenaires n'a pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE, est la non reconnaissance de leur partenariat ou mariage étranger.

Toutefois, les choses bougent, un peu.

Nous vous soumettons ci-après un résumé, sous forme rendue anonyme, d'une décision du tribunal administratif, qui n'accepte pas que le ministère de l'immigration ait refusé le droit de séjour au conjoint non-EU d'un citoyen belge, résidant au Luxembourg.

La décision date du 3 octobre 2005 ; la réponse de M Frieden du 12 septembre 2006 (voir la Pie Qui Chante de novembre-décembre 2006) concernant la reconnaissance partielle des mariages et partenariats homosexuels légalement conclus dans d'autres pays serait-elle donnée sous la pression de cette décision ?

« Tribunal administratif du Grand-Duché de Luxembourg

Jugement

Par décision du 21 février 2005, le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration (le ministre) refusa d'accorder une autorisation de séjour à Monsieur A aux motifs suivants :

« Monsieur,

En réponse à vos courriers des 13 juillet et 10 août 2004 en vue de l'obtention d'une autorisation de séjour ..., j'ai le regret de vous informer que je ne suis pas en mesure de faire droit à votre requête.

En effet, vous et votre partenaire Monsieur B ne remplissez pas les conditions de l'article 4 de la loi du 9 juillet 2004 (NB : loi sur le partenariat) d'après lequel les deux parties souhaitant faire une déclaration de partenariat ne doivent pas être liés par un mariage ou un autre partenariat. Il ressort de votre demande du 13 juillet 2004 que vous et votre partenaire avez contracté mariage à l'administration communale de xy (NB : nom de la commune belge) en date du 26 juin 2004.

Par ailleurs, l'autorisation de séjour ne saurait vous être délivrée alors que vous ne disposez pas de moyens d'existence personnels ... indépendamment de l'aide matérielle ou des secours financiers que de tierces personnes pourraient s'engager à faire parvenir.

Par conséquent, comme vous vous trouvez en séjour irrégulier, vous êtes invité à quitter le pays sans délai (...) »

A l'encontre de cette décision ministérielle,

Monsieur A a fait introduire un recours contentieux en annulation.

A l'appui de son recours, le demandeur fait exposer que le 26 juin 2004, il se serait marié en Belgique avec un ressortissant belge, Monsieur B, lequel séjournerait et travaillerait au Luxembourg depuis une dizaine d'années et avec lequel il partagerait sa vie depuis la fin de l'année 2003.

Il soutient en premier lieu que ce serait à tort que le ministre n'aurait pas reconnu les effets de son mariage célébré en Belgique avec Monsieur B et lui aurait refusé l'autorisation de séjour au pays. Il estime en effet que même si le Grand-Duché de Luxembourg ne reconnaissait pas le mariage homosexuel, il ne devrait pas porter atteinte de façon discriminatoire et disproportionnée au droit au respect de la vie privée et familiale et à la substance même de ce droit, à savoir le droit au mariage des homosexuels garanti par les articles 8,12 et 14 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (la Convention), et qu'il devrait reconnaître les effets civils d'un tel mariage légalement contracté dans un pays de l'UE et notamment les devoirs de secours, de cohabitation et d'assistance des conjoints.

Il soutient ensuite que la décision ministérielle de refus de l'autorisation de séjour constituerait une ingérence dans sa vie privée et familiale au regard des dispositions de l'article 8 de la Convention et de l'article 1^{er} de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée, estimant que le droit à la communauté de vie d'un couple homosexuel fait partie de la sphère privée. Il ajoute qu'une vie familiale effective existerait entre lui et son partenaire et qu'il leur serait impossible de s'établir ailleurs qu'au Luxembourg, au vu des attaches étroites de Monsieur B au Grand-Duché de Luxembourg.

Finalement, il est d'avis que les motifs de refus à la base de la décision ministérielle litigieuse, d'une part, l'impossibilité de conclure un partenariat au Luxembourg en raison du fait qu'il aurait déjà contracté mariage en Belgique et, d'autre part, l'absence de moyens d'existence personnels dans son chef, seraient contradictoires. Dans ce contexte, il soutient que ce serait à tort que le ministre aurait retenu qu'il n'aurait pas de moyens d'existence personnels, alors qu'il serait marié et que son conjoint ne saurait être considéré comme un tiers, et que d'ailleurs l'assistance judiciaire lui aurait été

refusée au motif qu'il vivrait en communauté domestique avec son concubin.

Il ressort de la décision litigieuse du 21 février 2005 que, suite à une demande d'autorisation de séjour en vue de faire une déclaration de partenariat au Luxembourg, pareille autorisation a été refusée à Monsieur A aux motifs, d'une part, qu'en vertu de l'article 4 de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats, il ne pouvait pas faire une telle déclaration, étant déjà lié par un mariage et, d'autre part, qu'il n'était pas en possession de moyens d'existence personnels.

Dans le cadre d'un recours en annulation, le juge administratif peut vérifier les faits formant la base d'une décision administrative qui lui est soumise et examiner si ces faits sont de nature à justifier la décision. Cet examen amène le juge à vérifier si les faits à la base de la décision sont établis et si la mesure prise est proportionnelle par rapport aux faits établis.

En l'espèce, le demandeur soutient en substance que la décision de refus litigieuse encourrait l'annulation en ce qu'elle porterait atteinte de manière discriminatoire et disproportionnée à son droit au respect de la vie privée et familiale, tel que consacré par l'article 8 de la Convention, qui dispose que :

« 1) Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

2) Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

Ainsi, sans remettre en cause la compétence de principe de chaque État de prendre des mesures en matière d'entrée, de séjour et d'éloignement des étrangers, ledit article 8 implique que l'autorité étatique investie du pouvoir de décision en la matière n'est pas investie d'un pouvoir discrétionnaire, mais qu'en exerçant ledit pouvoir, elle doit tenir compte du droit au respect de la vie privée et familiale des personnes concernées.

Il y a dès lors lieu d'examiner si, en l'espèce, la vie privée et familiale dont fait état le demandeur pour conclure dans son chef à l'existence d'un droit à la protection de sa vie privée et familiale

par le biais des dispositions de l'article 8 précité de la Convention, rentre effectivement dans les prévisions de ladite disposition de droit international qui est de nature à tenir en échec la législation nationale.

Il ressort des éléments du dossier soumis à l'appréciation du tribunal que le demandeur s'est marié le 26 juin 2004 en Belgique devant l'officier de l'état civil de la Commune xy avec un ressortissant belge de même sexe, ainsi que cela est documenté par la production de l'acte de mariage et d'un extrait du registre aux actes de mariage de la Commune xy en Belgique, étant relevé que depuis l'entrée en vigueur de la loi belge du 13 février 2003 ouvrant le mariage à des personnes de même sexe et modifiant certaines dispositions du Code civil, le mariage civil en Belgique n'est plus uniquement réservé aux couples hétérosexuels, et qu'il vit effectivement depuis son mariage en communauté de vie avec son conjoint, ainsi que cela est étayé par les nombreuses attestations testimoniales versées en cause.

Dans la mesure où le Grand-Duché de Luxembourg a, par la loi précitée du 9 juillet 2004, décidé de reconnaître et de protéger juridiquement les communautés de vie de personnes autres que le mariage en permettant à des couples de sexe différent ou de même sexe de faire une déclaration de partenariat, il ne saurait refuser le séjour au conjoint d'un ressortissant belge, établi au Luxembourg et ayant des attaches personnelles, professionnelles et sociales étroites au pays pour y séjourner et travailler depuis une dizaine d'années, fussent-ils de même sexe, sous peine de se contredire soi-même et de porter atteinte de façon disproportionnée et injustifiée au droit du demandeur au respect de sa vie privée et familiale au sens de l'article 8 précité.

Il suit des considérations qui précèdent que le recours est fondé et que la décision de refuser l'autorisation de séjour en faveur de Monsieur A encourt l'annulation pour erreur manifeste d'appréciation des faits, sans qu'il y ait lieu d'analyser les autres moyens invoqués en cause. Par ces motifs, le tribunal administratif statuant à l'égard de toutes les parties reçoit le recours en annulation en la forme et, au fond, le dit justifié; partant annule la décision du ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration déferée du 21 février 2005 et renvoie l'affaire devant ledit ministre en prosécution de cause; condamne l'État aux frais.

Luxembourg, le 3 octobre 2005 «



Agenda 2007

- 6. Januar 2007 unsere Weihnachts- und Neujahrsfeier. Je nach Anmeldung werden wir das Restaurant herausuchen. Ein italienisches Restaurant, das ist sicher. Speisen und Getränke werden von jeder Teilnehmerin selbst bestritten.
- 19. Januar 2007 Besuch des ABBA-MANIA in der Arena in Trier. Tickets könnt Ihr noch unter www.kartenhaus-trier.de erwerben. Es können Fahrgemeinschaften gebildet werden.
- 3. Februar 2007 Jahresversammlung der Rainbowgirls.
- 10. Februar 2007 ab 18.30 Uhr Jeckelesben Karneval Kostümball in der Wolkenburg in Köln. Weitere Informationen demnächst auf unserer Homepage www.rainbowgirls.lu.
- 25. Mai – 28. Mai 2007 Wochenende in Bad Breisig mit den Bad Breisiger und den Kölner Frauen.
- 2. Juni 2007 Gay Mat auf der Place d'Armes. Dieses Jahr sind wir im Organisationskomitee und werden gemeinsam mit Rosa Lëtzebuerg diese Veranstaltung zu dem Fest der Feste für Schwule und Lesben in Luxemburg machen.
- 23. Juni 2007 Phantasialand, Brühl.
- 28. Juli und 29. Juli 2007 Bikerinnenwochenende.
- 15. September 2007 Grillfest der Rainbowgirls.

Filmabende werden wir im Laufe des Jahres organisieren. Wir zeigen Lesbenfilme sowie Themenfilme zu Beziehungen homosexueller Paare. Hierzu werdet Ihr schriftlich eingeladen und weitere Informationen findet Ihr immer auf unserer Homepage.

Schaut öfters auf unsere Seite. Das Internetportal wird wöchentlich aufgefrischt. Nochmals zur Erinnerung www.rainbowgirls.lu

Solltet Ihr Fragen haben, sendet uns einfach eine e-mail an sgaby@pt.lu, sms an 621 502 800, Fax zu 47 18 17 366 oder ruft einfach an 621 502 800.

Unser Stammtisch-Café variiert wöchentlich. Anzeigen findet Ihr auf unserer Homepage vor jedem Treffen. Wir treffen uns immer jeden Mittwoch ab 20.00 Uhr jeweils im „Le Petit Manoir“, rue de l'Eau in Luxemburg Stadt oder im „Café Spelunk“ Côte d'Eich, Luxemburg Stadt;

Bitte teilt uns, falls vorhanden, Eure e-mail Adresse mit, damit das Verschicken von Einladungen, usw. auch auf dem elektronischen Wege geschehen kann. Wir schicken Euch auch gerne eine SMS. Bitte teilt uns Eure gängigen Nummern mit. Keine dieser Nummern oder Adressen ist anderen Personen zugänglich als Eurem Rainbowgirls Komitee.

Das Organisationskomitee freut sich über jede Anmeldung zu jedem Event !!!

Nehmt also die Gelegenheit wahr – das Leben ist zu kurz, um auch nur eine Minute des freudigen Zusammenseins verstreichen zu lassen !!

Chers (Chères) Ami(e)s amoureux(ses) de la bonne chaire, BONJOUR !!!

Voici le temps des fêtes, quel bonheur de retrouver ses amis, son (ses) amour(s) et sa famille autour d'une table. Mais attention, c'est aussi un moment de pur danger car sachez que l'ON VOUS GUETTE ! Et oui, les fêtes, c'est aussi le moment où les jaloux(ses) vous auront particulièrement à l'œil et ceux-là ne manqueront pas une si belle occasion pour vous cuire ! Comment éviter pareille déconvenue ? La réponse est : faites-leur des **Noix de Saint-Jacques « Tropikal »**, c'est-à-dire flambées, allongées sur leur matelas de mangue et accompagnées de riz basmati vapeur. C'est chic, simple, peu onéreux, et par-dessus le marché, délicieux. Incontestablement, avec cette recette, vous serez LA star de la soirée !

Les ingrédients :

- Ne soyez pas radin(e)s avec vos hôtes, de grâce, au moins 3 noix de Saint Jacques fraîches (eh oui ça vient de la mer tout de même) par tête de pipe ;
- Une belle mangue encore un peu ferme, mais si elle est déjà mure, pas de panique, il y aura une parade vous verrez ;
- Un bon alcool, s'il vous plaît vous recevez, alors ne prenez surtout pas un rouge qui tâche, mais optez pour une liqueur du genre cognac où alors un vin blanc légèrement moelleux (que vous pourrez d'ailleurs servir à table pour accompagner ce plat) ;
- Une belle échalote (ou de l'ail si vous préférez, ou même les deux pour les gourmets) ;
- De l'huile d'olive, du sel, du poivre, un citron et bien évidemment du riz basmati.



Vous voyez ? Rien de trop impossible à trouver dans la vie, la vraie, allez donc chez Auchan. Pour passer à l'étape suivante, munissez-vous d'une casserole et de deux poêles et attaquons-nous à

La cuisson :

Pour le riz, je pense que c'est assez simple, il suffit de faire bouillir de l'eau avec du sel dans une casserole pour ceux et celles qui non pas de couscoussière ce que je recommande vivement pour avoir un beau riz basmati fumant, pas collant et présentant toutes ses notes de parfum ;

Pour la mangue. Dans le cas d'une mangue ferme, ce qui est préférable : épluchez et râpez-la dans le sens de la longueur afin d'obtenir de jolis copeaux pas trop fins ni trop gros. Dans une première poêle, versez les copeaux, le jus de mangue et de citron et saisissez quelques minutes en veillant à ce que la préparation ne se transforme pas en pâté. Si maintenant la mangue est trop mûre pour être râpée et donc être cuite, vous pouvez éplucher et découper le fruit en petits dés, ou bien, mixer la pulpe de fruit avec du jus de citron pour le transformer en coulis (froid ou légèrement réchauffé) ;

Pour les noix de Saint-Jacques enfin. Dans une autre poêle huilée bien chaude, mettez les noix à cuire et faites-les bien dorer de chaque côté pendant quelques minutes. Rajouter l'échalote hachée en fin de cuisson, retirez le tout du feu, arrosez généreusement avec votre bon alcool et mettez à flamber. Laissez la flamme se consumer d'elle-même (mais soyez très prudent, le feu n'est pas un jeu). Salez et poivrez.

Présentez sur votre plus belle faïence, la mangue au centre, les noix dessus (avec les échalotes) et le riz autour, sans oublier peut-être une petite feuille de menthe ou une branche de persil pour faire smart. Dites bon appétit aux convives et tirez votre langue aux médisant(e)s qui seraient mal inspirés de l'être à ce moment précis.

Passez de Joyeuses Fêtes de Noël et Bonne Année,

Lola

7-01-2007

Randonnée à Rumelange

Durée de 6h30, distance 19 km, rendez-vous au musée de la mine, rue de la Bruyère,
Renseignements : tél. : 00352 691 65 17 02, email : jfh19732003@yahoo.fr (détails voir page suivante)



10-01-2007

Soirée Cinéma

TESTOSTERONE

Voir l'annonce sur la page 18 de cette PQC



13-01-2007

Stage d'EUTONIE

Rosa Lëtzebuerg propose un après-midi bien-être et détente corporelle (détails voir page suivante)



18 au 27-01-2007

Festival de films gays & lesbiens de Bruxelles

.... Bruxelles mais aussi à Liège, Mons, Namur, Tournai et Verviers

Plus d'info sur www.fglb.org et www.telsquels.be



14-02-2007

Soirée Cinéma

Hedwig and the Angry Inch

Voir l'annonce sur la page 19 de cette PQC



16 au 18-03-2007

Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté

Cigale et de Rosa Lëtzebuerg seront présents à ce festival qui se déroulera à la LuxExpo (Foires Internationales) au Kirchberg

**Jean-François (Rando's Lorraine) vous propose
Le dimanche 7 janvier 2007**

**Randonnée à
Rumelange – Ville industrielle du Sud
Ses mines et son musée**


*Durée 6h30
Dénivelé 100m
Distance 19 km*

Rendez-vous au Musée de la Mine, rue de la Bruyère

*Accès depuis Nancy : A1 direction Luxembourg, sortie 44 Hettange-Grande,
prendre la D15 jusqu'à Ottange, puis la D59 jusqu'à Rumelange
Prévoir un repas tiré du sac*

Renseignements au tél. 00 352 691 65 17 02

Email: jfh19732003@yahoo.fr



Rosa Lëtzebuerg asbl
propose
un après-midi

BIEN-ETRE ET DETENTE CORPORELLE

En collaboration avec

JEAN-MARIE HUBERTY
Thérapeute – corporel, praticien en eutonie

**Le samedi après-midi 13 janvier 07
De 14h30 à 19h30**

Le travail consiste dans une série d'exercices (pratiqués seul ou à deux) avec pour but d'analyser ses tensions et d'apprendre la détente.

Lieu du stage : 35, rue des Romains Luxembourg – Bonnevoie

Pratique : prévoir des vêtements amples et confortables et une couverture.

Pour terminer la journée en convivialité nous pourrions partager le repas du soir dans un petit restau proche du lieu de stage.

Prix : 50 € pour les adhérents de l'association

à virer sur le compte de Rosa Lëtzebuerg asbl

CCPL NO : LU48 1111 1287 3213 0000

60 € pour les non-adhérents.

Une partie du prix sera reversée à l'association.

Inscription : info@gay.lu ou virement qui vaudra confirmation d'inscription

Informations supplémentaires : auprès de J –M Huberty tél. 49 24 44

Rosa Lëtzebuerg et CIGALE vous
proposent leur

Soirée de film

le 10 janvier 2007
au Cigale, 60, rue des Romains, L-2444
Luxembourg-Bonnevoie
à 20.30 hrs

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Testosterone

Argentine - USA
Drame, 2003, 93 min.
D'après le roman de
James Robert Baker
Réalisateur : David
Moreton
Avec: David Sutcliffe,
Antonio Sabato Jr.,
Celina Font, Sonia
Braga
Vo anglais, stfr



Pablo est sorti acheter des cigarettes et n'est jamais
revenu. Obsédé par le souvenir de son torride
amant, Dean part à sa recherche en Argentine. Là,
il découvre la vie agitée de Pablo, sa mère
énigmatique et manipulatrice et rencontre plusieurs
garçons peu recommandables...

« Sexy et délicieusement caustique » L.A. Times

Rosa Lëtzebuerg et CIGALE vous
proposent leur

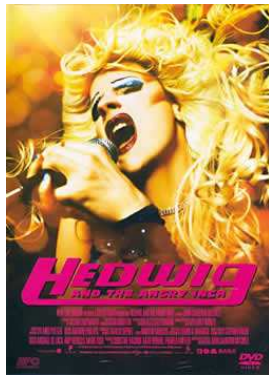
Soirée de film

le 14 février 2007
au Cigale, 60, rue des Romains, L-2444
Luxembourg-Bonnevoie
à 20.30 hrs

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Hedwig and the Angry Inch

USA
Drame, 2001, 90 min.
Réalisateur : John Cameron
Mitchell
Textes de John Cameron
Mitchell
Paroles et musique de
Stephen Trask
Vo anglais, stfr



Hedwig est la star de rock la plus étonnante et la plus inconnue du monde. Avec son groupe, elle sillonne les États-Unis de restaurants miteux en halls de centres commerciaux. Pourtant, chacune de ses chansons révèle son incroyable destin et sa vision du monde avec un indéniable talent. Hedwig est un personnage à nul autre pareil.

De ville en ville, Hedwig raconte, en chanson, son enfance est-allemande, sa solitude, son opération et ses passions. Avec son petit groupe, elle poursuit aussi le célèbre Tommy Gnosis, le jeune homme qu'elle a tant aimé et formé, celui qui a connu le succès avec ses chansons à elle, sans elle...

Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l.

se propose d'engager pour les besoins de son Centre d'Information GAY et LEsbien :

1 Educateur gradué (m/f)

à durée indéterminée et à raison de 20 heures par semaine.

Nous attendons des candidats :

- des connaissances approfondies de l'homosexualité et des sujets en relation
- de l'expérience dans le travail dans un centre de rencontre
- de l'aisance dans le contact avec des adolescents et leurs parents
- la capacité de travailler de façon autonome et flexibilité au niveau des horaires de travail
- la maîtrise des trois langues usuelles du pays (luxembourgeois, français, allemand)
- la possession du permis de conduire B

Les candidatures accompagnées du CV et des pièces à l'appui sont à adresser au président de l'association pour lundi le 15 janvier 2007, au plus tard.

Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l.

« CIGALE »

60, rue des Romains

L-2444 Luxembourg



Comment soutenir Rosa Lëtzebuerg ?

Si vous voulez rejoindre notre association et soutenir notre travail, pensez à renouveler votre cotisation pour 2007.

Peut-être avez-vous des amis qui pourraient être intéressés aussi. Les nouveaux membres sont priés de remplir le formulaire ci-après :



Nom et prénom :

Adresse :

Nationalité * :

Email (facultatif) :

Si vous voulez recevoir notre courrier sous forme anonyme, veuillez l'indiquer svp

Cochez votre choix

| | |
|----------------------------------------|------|
| <i>membre</i> | 20 € |
| <i>couple (adresse commune)</i> | 30 € |
| <i>donateur</i> | 50 € |
| <i>sympathisant, étudiant, chômeur</i> | 10 € |



L'adhésion devient effective avec le virement sur notre
CCPL : LU48 1111 1287 3213 0000

* conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif
(article 1^{er}, al. 10)